

Prévoyance Professionnelle Gate Gourmet (PGG)



Information pour le personnel 2013

Genève, le 26 septembre 2013

Contenu

- Organisation du Conseil de fondation
- Brève rétrospective de l'année écoulée
- Comptes annuels 2012
- Développement des chiffres financiers depuis 2003
- Situation financière actuelle (au 31.08.2013)
- Développement du taux de conversion
- Impacts du nouveau contrat sur votre prévoyance
- Offre de prêts hypothécaires
- Vos questions
- Contact

Organisation du Conseil de fondation

Autorité compétente	Amt für berufliche Vorsorge und Stiftungen des Kantons Zürich	
Auditeur	BDO AG, Zurich	
Actuaire-conseils	Peter Bachmann, Dipeka AG, Zurich	
Conseil de fondation	Tommy Foehn	Représentant de l'employeur, Président
	Kurt Brunner	Représentant des salariés, Vice-président
	Nick Wanner	Représentant de l'employeur
	Mark Zimmermann	Représentant de l'employeur
	vacants	Représentant de l'employeur
	Robert Knutson	Représentant des salariés
	Sabine Kubatz	Représentante des salariés
	Karl Rawyler	Représentant des salariés
Direction	Benno Halter	Gérant, PFS
	Erich Thurnherr	Comptable, PFS
	Concepcion Santorum	Administratrice, PFS

Durée du mandat des représentants des salariés: jusqu'au 31.12.2014

Brève rétrospective de l'année écoulée

- Concernant le placement de la fortune, 2012 présente une image positive
- Tous les mois, excepté le mois de mai ont montré des rendements positifs.
- Avant tout, les actions Suisses et étrangères ont livré d'excellents résultats
- Les placements en US \$ ont été en grande partie sécurisés; mais pas les placements en € Euro
- PGG a largement réparti les fonds dans divers placements tels qu'actions, obligations et biens immobiliers en Suisse et à l'étranger
- La conversion des placements de fortune est en règle générale indexée par des canaux de placement du Credit Suisse et de la Banque Cantonale de Zurich
- Avec une performance annuelle de +8.3%, le résultat du placement se situe en tête de classement des caisses de pension en Suisse
- Degré de couverture à fin 2012 : 105.3%

Bilan de votre Caisse de Pension PGG au 31.12.2012

Actifs (biens)	Passifs (engagements)	
Compte de regul.	Réserves de fluctuation	105.3%
Liquidités		100.0%
Placements de la Fortune	Provisions techn.	
	Compte de regul.	
Immobiliers	Capitaux des retraités	
	Capitaux des assurés actifs	

Comptes annuels 2012 – bilan des actifs

ACTIFS	31.12.2012 CHF	31.12.2011 CHF
Placements de la fortune	184'639'844	171'799'397
Liquidités inclus placement marché monétaire	30'525'658	6'270'686
Créances envers employeur	576'799	567'416
Créances	315'295	241'308
Obligations CHF	18'632'510	35'973'529
Obligations monnaies	9'449'545	10'557'615
Obligations marchés émergents	7'819'533	6'743'219
Prêts hypothécaires	4'844'859	5'024'859
Biens immobiliers	48'840'956	46'346'413
Actions Suisse	15'246'954	14'895'181
Actions Europe	10'220'820	8'525'919
Actions Amérique du Nord	10'319'837	10'066'293
Actions Pacifique	5'890'113	5'011'881
Actions marchés émergents	5'102'806	4'946'761
Private Equity	2'564'789	3'121'187
Hedge Funds (inclus couverture sur devises)	14'289'369	13'507'130
Compte de régulation actifs	2'033'864	1'967'574
Total Actifs	186'673'708	173'766'971

Comptes annuels 2012 – Bilan passifs

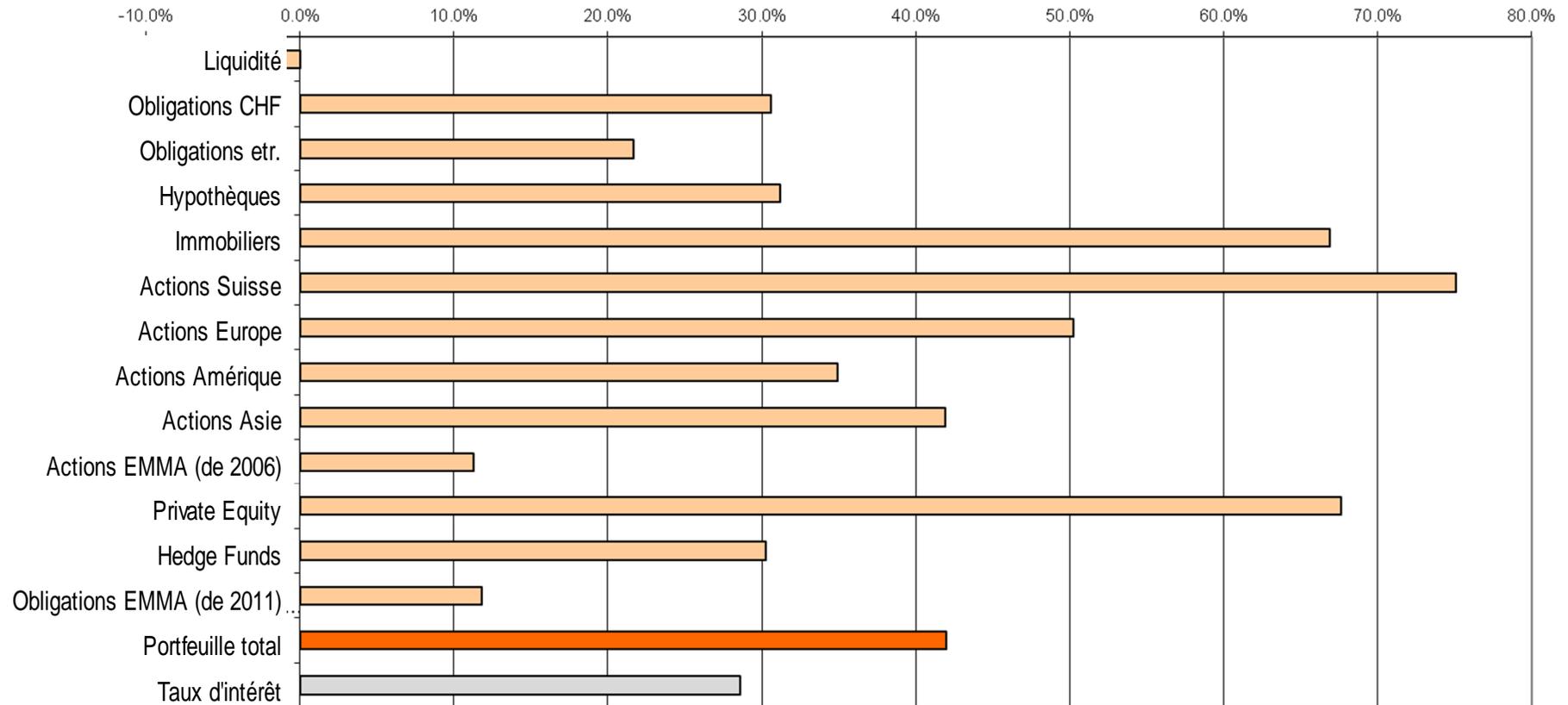
PASSIFS	31.12.2012 CHF	31.12.2011 CHF
Dettes	1'675'994	1'445'166
Prestations de libre passage	1'125'953	1'394'886
Versement de capital retraités et survivants	500'146	0
Autres dettes	49'895	50'280
Compte de régulation passifs	115'451	120'586
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	175'496'305	172'353'705
Capital de prévoyance assurés actifs	102'278'231	103'351'705
Capital de prévoyance retraités	63'153'174	60'305'000
Provisions techniques	10'064'900	8'697'000
Réserve de fluctuation de valeur	9'385'958	0
Capital de fondation / fonds libres / découvert		-152'486
Etat en début de période	-152'486	
Excédent de recettes	152'486	-152'486
Total Passifs	186'673'708	173'766'971

Développement de l'effectif des assurés: actifs et rentiers

	2012	Modification par rapport à l'année précédente	2011
Effectif initial le 1.1.	1'016	+31	985
Entrées	229	-8	237
Sorties	-149	-40	-189
Retraites	-19	+4	-15
Décès	-1	0	-1
Cas d'invalidité	0	+1	-1
Effectif final le 31.12.	1'076	+60	1'016

Genre de rente	2012	Nouveaux bénéficiaires	Sorties	2011
	31.12.			31.12.
Rentes de vieillesse	116	9	0	107
Rentes d'invalidité	34	1	0	33
Rentes de viduité	8	0	0	8
Rentes d'enfants	19	4	-3	18
Total	177	14	-3	166

Performance – sources de revenus 2003 - 2012



Fortune, performance, intérêts et degré de couverture 2012

	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003
Bilan total en Mio CHF	186.7	173.8	174.9	168.2	156.6	188.5	186.2	190.3	179.2	189.3
Performance total	8.3%	1.1%	-0.2%	10.8%	-14.7%	5.1%	6.1%	11.0%	3.8%	7.0%
Degré de couverture	105.3%	99.9%	103.8%	105.2%	95.6%	115.7%	116.0%	112.3%	104.3%	103.1%
Taux d'intérêt	1.75%	2.00%	2.00%	2.00%	2.75%	4.00%	3.00%	2.50%	2.25%	3.25%
Taux d'intérêt selon LPP	1.50%	2.00%	2.00%	2.00%	2.75%	2.50%	2.50%	2.50%	2.25%	3.25%
Membres actifs	1'076	1'016	985	895	926	835	807	905	989	1'039
Membres retraités	177	166	149	134	122	102	68	46	26	14

Remarques actuarielles

- La PGG est une Caisse de pensions dont les contributions et les prestations se situent au-dessus des obligations de la LPP
- La fortune des assurés actifs le démontre:

Somme des comptes vieillesse selon LPP	31.12.2012	31.12.2011
	CHF	CHF
Somme des avoirs vieillesse	102'278'231	103'351'705
dont part selon LPP	48'038'661	46'684'525

- Depuis le 1^{er} janvier 2010, il existe une réassurance avec la „Zürich Versicherungsgesellschaft“
 - Franchise: 7.05% de la masse salariale (environ CHF 2.6 millions)
 - Si le préjudice provenant des cas d'invalidité ou des décès dépasse la franchise (max. CHF 24 millions), l'assurance intervient
 - Prime CHF 33'000
 - Somme du préjudice 2010 environ CHF 160'000

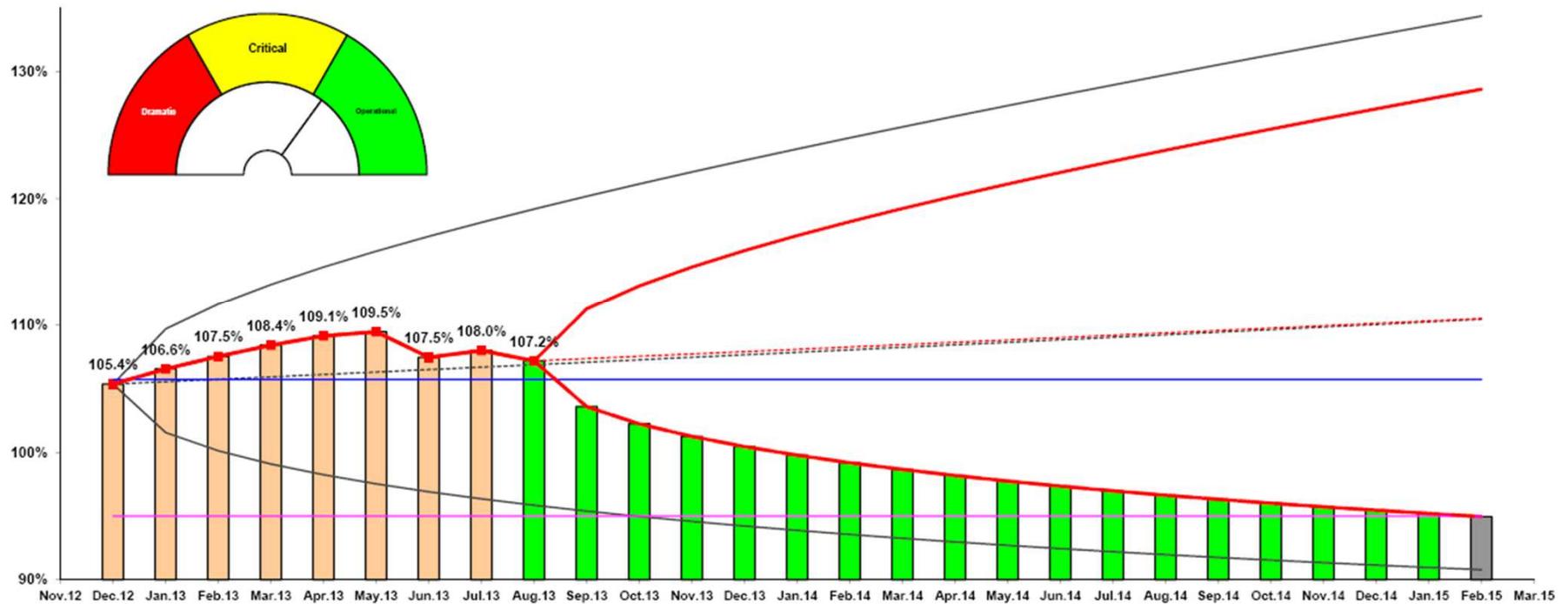
Situation financière actuelle

- Rendement depuis le début de l'année jusqu'à fin août 2013 à 3.2%
- Niveau maximum en mai. En été, le rendement est en baisse
- A nouveau, les actions en Suisse et à l'étranger ont supporté le résultat
- Les obligations montrent une perte et les immobiliers sont stables
- Les placements en US \$, Yen japonais et livres sterling £ ont été en grande partie sécurisés; l'Euro ne l'a toujours pas été (Banque nationale).
- Le solde des «Hedge Fonds» a été vendu au 30.06.2013
- Le degré de couverture à fin août 2013 est de 107%

31 août 2013: Asset Allocation stratégique

Anlagekategorie	Strategie	Minimum	Maximum
Liquidität	13.00%	9.00%	17.00%
Obligationen CHF	10.00%	7.00%	13.00%
Obligationen Ex G4 Currencies	4.00%	3.00%	5.00%
Obligationen IFL hedged CHF	4.00%	3.00%	5.00%
Obligationen EM	4.00%	3.00%	5.00%
Hypotheken Stiftungen	2.00%	0.00%	4.00%
Immobilien Schweiz	27.00%	24.00%	30.00%
Aktien Schweiz	7.00%	5.00%	9.00%
Aktien Schweiz S&M Caps	5.00%	4.00%	6.00%
Aktien Europa	6.00%	5.00%	7.00%
Aktien Nord Amerika inkl. FX	6.00%	5.00%	7.00%
Aktien Pazifik ex Japan	3.00%	2.00%	4.00%
Aktien Japan inkl. FX	3.00%	2.00%	4.00%
Aktien Emerging Markets	5.00%	4.00%	6.00%
Private Equity	1.00%	0.00%	3.00%
Total	100.00%		

**Situation financière au 31 août 2013:
performance +3.2%; degré de couverture 107,2%**



Développement du taux de conversion

Taux de conversion collectifs LPP 2010 (PT 2007), 3,0%

Age de la retraite	2012	2013	2014	2015	2016
58	5,25%	5,15%	5,05%	4,95%	4,85%
59	5,40%	5,30%	5,20%	5,10%	5,00%
60	5,55%	5,45%	5,35%	5,25%	5,15%
61	5,70%	5,60%	5,50%	5,40%	5,30%
62	5,85%	5,75%	5,65%	5,55%	5,45%
63	6,00%	5,90%	5,80%	5,70%	5,60%
64	6,15%	6,05%	5,95%	5,85%	5,75%
65	6,30%	6,20%	6,10%	6,00%	5,90%

Si la retraite n'est pas prise à l'âge révolu, le taux de conversion est interpolé de manière linéaire.

Conséquences du changement des conditions générales sur votre prévoyance

A été convenu:

- Suppression du pont AVS, avec une cotisation de fidélité pour les employés avec l'année de naissance 1959 et plus âgés.
- Concrètement cela signifie la retraite à l'âge de 64 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes avec possibilité de retraite anticipée à partir de 60 ans
- Les cotisations d'épargne sont versées moitié par l'employé et par l'employeur
- Dès 45 ans, l'employeur verse 2% de cotisations d'épargne de plus que l'employé
- Le plan d'épargne Plus n'est possible qu'à partir de 45 ans
- Les primes de risque sont versées pour moitié par l'employeur et par l'employé (pas de changement)

Plan d'épargne Standard		
Âge	Employeur	Employé
17 - 24	0.0%	0.0%
25 - 34	5.0%	5.0%
35 - 44	6.5%	6.5%
45 - 54	9.0%	7.0%
55 - 64/65	10.5%	8.5%

Primes de risque	
Employeur	Employé
2.1%	2.1%

Conséquences du changement des conditions générales sur votre prévoyance (suite)

Suppression du pont AVS

- 120 employés Gate Gourmet GVA + ZRH, nés en 1959 et plus âgés et ayant un minimum de 11 ans de service sont concernés et reçoivent une prime de fidélité unique, basée sur 2/3 de la rente précédente intermédiaire (CHF 37'120 pour les hommes et CHF 18'560 pour les femmes), avec les retenues suivantes:

Année de naiss.	Retenue
1949	0%
1950	0%
1951	-10%
1952	-20%
1953	-30%
1954	-40%
1955	-50%
1956	-60%
1957	-70%
1958	-80%
1959	-90%

Années de service / décembre 2013	Retenue
20+	0.0%
19	-10.0%
18	-20.0%
17	-30.0%
16	-40.0%
15	-50.0%
14	-60.0%
13	-70.0%
12	-80.0%
11	-90.0%

Offres d'hypothèques

Hypothèques fixes et variables de la PGG

- La PGG offre à ses destinataires, actifs et rentiers, des prêts hypothécaires à taux fixes avantageux et à taux variable pour des biens immobiliers à usage propre
- Nombre actuel de prêts hypothécaires:
 - 9 prêts hypothécaires à taux variable et 11 à taux fixes
 - Total de CHF 4.85 millions (2.4% de la totalité de la fortune de la PGG)
- Les prêts hypothécaires pour les destinataires présentent les avantages suivants
 - Pour la PGG : un placement avec des revenus stables et un risque limité
 - Pour les destinataires : des intérêts qui s'écoulent dans sa propre caisse de pensions

Offres d'hypothèques (suite)

Conditions

Destinataires actifs:

- Résidence permanente et objets de vacances à usage propre en Suisse
- Prêt hypothécaire en 1^{er} rang
- Financement max. 80% de la valeur vénale, 65% pour les résidences secondaires, toutefois au max. CHF 750'000

Rentiers:

- Résidence permanente et objets de vacances à usage propre en Suisse
- Hypothèque de 1^{er} rang
- Financement max. 65% de la valeur vénale, toutefois max. CHF 750'000

Intérêt : La charge d'intérêt ne doit pas dépasser 35% du revenu net, avec un intérêt calculé de 5%

- Le taux pour les prêts hypothécaires variables s'élève actuellement à 2.25%;
- Le taux pour les prêts hypothécaires à taux fixes est calculé quotidiennement

Contact et information

Site internet de la PGG

- www.pgg.pfs-service.ch

Conseil à la clientèle

Pour toutes informations veuillez contacter:

- PFS Pension Fund Services AG
Frau Concepcion Santorum
- T +41 43 210 18 41
- E-Mail: concepcion.santorum@pfs.ch

Nous vous remercions pour votre
attention !

- Nous demeurons volontiers à votre
disposition pour toutes questions.